

ALLOCATION D'OUVERTURE

*Monsieur Nicholas SCOTT
Ministre d'Etat chargé de la Sécurité sociale
et des Personnes handicapées*

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux et très honoré qu'on m'ait demandé d'intervenir dans le cadre de ce salon. Ministre des personnes handicapées depuis plus de quatre ans, j'ai eu le privilège de rencontrer nombre d'handicapés et de voir mettre au point quantité de dispositifs astucieux, destinés à leur faciliter la vie. Deux choses m'ont frappé pendant ces années premièrement, la volonté des handicapés de prendre part à la vie de la collectivité et d'y être pleinement intégrés ; et, deuxièmement, bien que des progrès aient été faits, la nécessité de sensibiliser encore et toujours l'opinion aux problèmes des handicapés, et d'en arriver à une prise de conscience générale de leurs besoins et aptitudes.

L'objectif du gouvernement britannique est de permettre à chacun, quel que soit le handicap dont il souffre, de développer au mieux son potentiel d'autonomie. Au Royaume-Uni, la plupart des handicapés vivent intégrés dans la société, à leur propre domicile ou, le plus souvent, dans leur famille.

L'INTEGRATION

Pour qu'une personne handicapée puisse être intégrée à la société, il faut qu'elle puisse disposer de certains services et équipements. Un emploi ne lui sert à rien si elle n'a pas de moyen de transport pour s'y rendre ou si les bureaux sont inaccessibles. Nous nous efforçons donc, avec le secteur privé et le secteur associatif, de perfectionner l'intégration.

Il y a deux jours à peine, le 1er octobre, est entrée en vigueur une nouvelle loi donnant des droits nouveaux aux enfants ayant des besoins particuliers. Les enfants handicapés en font partie. En 1981, la Loi sur l'éducation stipulait que, chaque fois que possible, les enfants handicapés devraient être accueillis dans les établissements d'enseignement général. En 1988, un autre texte imposait aux autorités locales de l'éducation de prendre des dispositions en faveur des étudiants ayant des besoins particuliers. On constate que de plus en plus de jeunes handicapés entrent dans l'enseignement supérieur, et ont ainsi de meilleures chances de se trouver à égalité sur le marché de l'emploi avec leurs camarades en bonne santé. L'accès aux stages de formation publics leur est facilité et il existe des programmes spéciaux permettant de trouver ou de conserver un emploi.

Dans mes propres services, ceux du ministère de la Sécurité sociale, nous gérons un certain nombre d'allocations d'invalidité auxquelles ont droit des personnes trop malades ou handicapées pour travailler, ainsi que des aides destinées à celles qui doivent faire face à des dépenses supplémentaires pour se soigner ou se déplacer. Je suis particulièrement satisfait de pouvoir annoncer qu'à partir d'avril, nous aurons, pour la première fois en Grande-Bretagne, une prestation destinée aux personnes handicapées qui veulent travailler mais dont le salaire ne peut être qu'insuffisant.

La sécurité financière est importante, mais il faut la situer dans le cadre des services et autres dispositifs. Nous venons de prendre une initiative de premier ordre pour améliorer la mise à disposition des

services destinés aux personnes âgées et handicapées. Nous étudions aussi leurs besoins d'information, l'adaptation des transports publics, leurs spécificités en matière de logement, sans oublier l'accès aux activités de sports et de loisirs. Depuis 1985, les principaux étages de tous les bâtiments publics doivent être accessibles aux fauteuils roulants. Cette loi sera élargie dans les mois qui viennent à d'autres types de bâtiments et de façon à prendre en compte, au-delà de la mobilité, les difficultés sensorielles.

LA REHABILITATION

Cependant, bien que les équipements correctement conçus puissent minimiser les effets d'un handicap, ils ne représentent qu'une facette de la réhabilitation des personnes qui acquièrent ou développent une incapacité. Les programmes de réhabilitation doivent s'assurer que toutes les personnes handicapées soient en mesure d'accéder à l'éventail complet des services qui leur permettra de maximiser leur indépendance. Je sais que nos deux gouvernements collaborent très étroitement pour mettre au point des programmes au niveau de la Communauté européenne et du Conseil de l'Europe, destinés à promouvoir la réhabilitation et l'autonomie des personnes handicapées, dans leur vie de tous les jours. En particulier, j'attends avec impatience la conférence des ministres qui portera sur les personnes handicapées, qui se déroulera, sous l'égide du Conseil de l'Europe, à Paris, le mois prochain, et qui sera placée sous votre présidence, Monsieur le Ministre.

LA TECHNOLOGIE

Depuis quatre ans, je m'intéresse particulièrement aux technologies nouvelles et aux étonnantes possibilités qu'elles offrent aux personnes handicapées. On sait que la technologie, bien utilisée, est d'une grande aide pour les personnes handicapées. Elle a un rôle à jouer non seulement au niveau de la prévention, du diagnostic et du traitement des maladies ou des lésions invalidantes, mais aussi au niveau de la rééducation, et de l'amélioration de la vie de ceux qui souffrent d'un handicap permanent.

La technologie est un excellent serviteur mais un très mauvais maître. De plus en plus les utilisateurs doivent exiger qu'elle soit conçue en fonction de celui qui s'en sert. Une part de plus en plus importante de la population est âgée, et une grande partie des utilisateurs potentiels ont un handicap. Tel système, qu'il s'agisse d'un réseau téléphonique ou d'un ordinateur, peut être interdit à une personne âgée ou handicapée si ses besoins n'ont pas été pris en compte dès la conception. Et bien entendu, il faudra tout de même veiller à ne pas faire d'autres impairs comme placer un distributeur d'argent en haut d'un escalier.

Il est certain que c'est un dossier européen, international, et pas seulement britannique ou français. Mais, nous avons l'avantage d'avoir la British Computer Society, qui s'intéresse vivement à ces questions et sponsorise un très actif département Handicap. Il y a là d'excellents spécialistes qui veillent à ce que ce message soit entendu et les avantages de l'informatique connus du plus grand nombre.

LES SOCIÉTÉS BRITANNIQUES

Je souhaite maintenant citer quelques exemples de développements technologiques britanniques. L'un d'eux a permis à un grand nombre de personnes souffrant de handicaps très graves de retrouver leur indépendance, je veux parler du système de contrôle de l'environnement. Les deux principaux fournisseurs sont Possum Controls Limited et Hugh Steeper Ltd. Les systèmes qu'ils ont mis au point se sont transformés en appareils très sophistiqués, contrôlés par ordinateur et en mesure d'assurer un large éventail de tâches.

Plus de deux mille machines de ce type sont déjà exploitées au Royaume-Uni et le rythme des installations nouvelles s'élève à quatre cents par an. Certains ensembles sont fournis par notre gouvernement par l'intermédiaire du Service National de Santé. Une personne handicapée qui peut uniquement bouger un doigt, la langue ou battre des paupières peut contrôler un nombre suffisant d'appareils et de dispositifs de

communication pour pouvoir vivre chez elle. Grâce à ces systèmes de plus en plus élaborés, l'utilisateur peut même envisager de retravailler. J'ai également vu des installations expérimentales, comme celles qui sont développées par la Keep Able Foundation, qui font appel au principe du contrôle de l'environnement pour commander un robot.

Ce n'est qu'un exemple de nouvelle technologie au service de l'autonomie. Parmi les autres compagnies, dont certaines sont représentées ici, je citerai :

Remploy Ltd, que vous connaissez probablement **comme étant la** société qui emploie des personnes handicapées. Parmi son large éventail de produits figurent de nombreux équipements, en particulier des fauteuils roulants, des chaussures et des dispositifs pour faciliter la marche.

Pouvoir entrer dans une baignoire et en sortir est un élément très important de l'autonomie de ceux qui ne peuvent, ou ne souhaitent pas installer chez eux une baignoire ou une douche spécialement conçue. Mountway Ltd, qui est basée au pays de Galles, vient de commercialiser un nouveau soulève-malade de salle de bains à piles rechargeables, qui a besoin d'un entretien minimal et qui se répare aisément, le cas échéant, car les pièces de rechange sont faciles à envoyer par la poste et à remplacer.

La technologie peut, à tort, paraître simple. Si, en fauteuil roulant, vous voulez faire un trajet en bus ou en ambulance, vous avez besoin d'un dispositif pour vous immobiliser. La société C N Unwin vient de mettre au point des systèmes de verrouillage qui répondent à cette attente et le gouvernement a lancé un programme de simulation d'accidents pour déterminer le niveau de protection dont a besoin l'utilisateur.

Le synthétiseur de paroles Apollo mis au point par la société Dolphin Systems transforme un ordinateur personnel standard en ordinateur parlant, ce qui permet à de nombreuses personnes mal voyantes de travailler sur ordinateur.

Mobility 2000 est un produit spécifiquement britannique qui permet aux utilisateurs de fauteuils roulants d'accéder à des lieux qui, jusqu'à présent, leur étaient interdits. Il s'agit d'un fauteuil qui dispose d'une fonction lui permettant de monter et descendre les marches d'escalier, les bordures de trottoir et les pentes très prononcées. Il est utilisé dans le monde entier par des particuliers et des organismes spécialisés dans l'éducation, les soins et le retour à l'emploi.

Ferntech Systems, petite société exploitée par des personnes handicapées, a mis au point un nouveau concept en matière de téléphone pouvant s'utiliser sans les mains.

Un autre développement récent devrait améliorer la qualité de vie des personnes amputées des jambes. Elles ne savent que trop que le confort et l'efficacité d'une jambe artificielle dépendent, dans une large mesure, de la qualité de l'articulation qui la rattache au moignon. Les techniques de conception et de fabrication assistées par ordinateur ont été utilisées pour saisir dans un ordinateur les détails concernant la forme et le profil du moignon. Un système expert optimise alors ce profil. Ensuite, une machine-outil contrôlée par ordinateur prépare un moule à partir duquel est produite sous vide l'articulation artificielle. Ce matériel est maintenant commercialisé sous licence par Shape Products Ltd et ABT Ltd.

1992 - LE MARCHE UNIQUE

Voici donc quelques-uns des développements qui sont maintenant commercialisés par les compagnies britanniques, pour aider des personnes handicapées à surmonter leurs incapacités et à conserver leur autonomie. J'espère que la collaboration va s'accroître non seulement entre la France et le Royaume-Uni, mais également avec tous les pays européens. De cette façon, nous pourrions exploiter les

qualités, le savoir-faire et la créativité de nos fabricants et techniciens afin d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées.

Nous devrions comparer les informations dont nous disposons pour déterminer les meilleures pratiques en vigueur dans les différents Etats. Sur ce point, je suis satisfait de voir qu'il existe déjà un programme de visites qui permet à des responsables de services de normalisation de se rendre dans d'autres Etats membres. Cela devrait apporter des avantages aux fournisseurs et aux consommateurs. En outre, la mise en place d'une série unique de normes dans toute la Communauté permettra aux fournisseurs d'accéder plus facilement aux autres marchés, et aux consommateurs de bénéficier d'une confiance plus grande dans la qualité de leur équipement.

LA PREVENTION

Mais par-dessus tout, il est vital d'éviter, dans la mesure du possible, les incapacités. Le véritable progrès qui évitera à des millions d'enfants des générations futures d'acquérir certaines incapacités, c'est la vaccination. En dépit des connaissances dont dispose aujourd'hui notre monde, chaque jour, des centaines d'enfants du tiers monde sont touchés pour la vie par des maladies qui auraient pu être évitées. J'ai participé à une conférence internationale sur la prévention des incapacités, à Leeds Castle, en Angleterre, le premier septembre mil-neuf-centquatre-vingt-onze. Dans le discours qu'il y a prononcé, le docteur Charles Mérieux a affirmé que la plupart des multinationales pharmaceutiques ne s'intéressaient pas à la préparation de vaccins destinés aux pays du tiers monde. Il a également indiqué que les deux plus gros producteurs de vaccins du monde ~ c'est-à-dire Smith Kline Beecham et les instituts Pasteur et Mérieux ~ représentaient un superbe exemple de coopération franco-britannique et occupaient une place très honorable dans ce domaine.

CONCLUSION

Je ne vous ai cité que quelques-uns des dispositifs que commercialisent aujourd'hui les entreprises britanniques pour aider les handicapés à surmonter leur handicap et leur permettre de rester le plus longtemps possible autonomes. Beaucoup reste à faire pour les handicapés : coopérer à la mise au point d'idées nouvelles, mieux diffuser l'information et élargir les échanges dans toute la Communauté - autant de promesses pour eux d'une vie meilleure. J'y crois, et je suis sûr que vous partagez mes espoirs et mon optimisme pour l'avenir.